

Dossier de Presse



BUREAU COMMUNAUTAIRE
Mercredi 24 mai 2023
DELME



ORDRE DU JOUR

PROMOTION, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUES - Rapporteur : Annette JOST

- Association Bassin Touristique de la Sarre – Subvention de fonctionnement et cotisation annuelle - Année 2023
- Convention entre le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de Lorraine, la Communauté de Communes du Saulnois et les communes du Saulnois retenues pour la conception de l'aménagement d'un point de vue ou belvédère

ANIMATIONS CULTURELLES ET FESTIVES – Rapporteur : David BARTHÉLÉMY

- Soutien aux événementiels – Programme 2022-2026 – Versement d'une subvention à « L'Inventerre du Pré Vert » de DIEUZE pour la manifestation « Amenons la culture à la campagne »
- Soutien aux événementiels – Programme 2022-2026 – Versement d'une subvention à l'Association des Salines Royales de DIEUZE pour la manifestation « Cavalcade du Saulnois – Carnaval 2023 »

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET HYDROLOGIE – Rapporteur : Didier FISCHER

- Sollicitation d'une subvention auprès de l'ADEME en vue de financer le coût des conseillers « Économie Circulaire et Climat-Air-Energie » dans le cadre de l'adhésion de la Communauté de Communes du Saulnois au dispositif de labellisation « Territoire Engagé Transition Écologique »
- Adhésion à l'Association des Collectivités pour la Maîtrise des Déchets et de l'Environnement (ASCOMADE) – Année 2023

DÉCHETS MÉNAGERS - Rapporteur : Christophe ESSELIN

- Adhésion au Réseau Compost Citoyen (RCC) Grand Est – Année 2023

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - Rapporteur : Gérard MEYER

- Réseau Initiative Moselle Sud - Appel à cotisation 2023
- Remboursement des frais de déplacement à Monsieur Thierry SUPERNAT, Vice-Président, délégué à la Communication, à l'occasion de la manifestation des « Cas d'Or du Numérique » qui a eu lieu le 23 mars 2023 à TROYES (10)

HABITAT ET URBANISME – Rapporteur Thierry CHÂTEAUX

- ADIL 57 – Réseau « France Rénov' » - Espace « FAIRE – Info Energie » de Moselle Centre et Sud –Versement de subvention au titre de l'année 2023

PETITE ENFANCE ET VIE FAMILIALE - Rapporteur : Armelle BARBIER

- Lieux d'animation du Relais Petite-Enfance « La P'tite Vadrouille » - Information à la Protection Maternelle et Infantile de la Moselle
- Relais Petite-Enfance – Conventonnement avec l'Association ALYS pour le dispositif Taties à Toute Heure – Année 2023
- Bébés nageurs – Barboteurs du Saulnois – Prise en charge d'une séance par enfant – Année 2023

EMPLOI, FORMATION ET INSERTION SOCIALE - Rapporteur : Christelle PILLEUX

- Minibus du Saulnois – Avenant n°2 au règlement de fonctionnement du minibus

ACTIONS DE PRÉVENTION - Rapporteur : Michel HAMANT

- Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes (CMSEA) – Attribution de subvention – Année 2023
- Convention « Les Disparus du Dico »

PROMOTION, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUES

ASSOCIATION BASSIN TOURISTIQUE DE LA SARRE – SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT ET COTISATION ANNUELLE - ANNÉE 2023

La CCS est membre de l'association «Bassin Touristique de la Sarre» dont l'objet principal consiste en la coordination et le développement de l'économie touristique et la promotion du tourisme dans les territoires traversés par les canaux de la Sarre et de la Marne au Rhin afin de créer une destination touristique reconnue.

L'association fonctionne avec deux types de participations financières :

- **Une cotisation annuelle pour chaque adhérent, validée lors de l'Assemblée Générale du 1^{er} mars 2023 :**

500 € pour les 5 EPCI ;

150€ pour les communes ;

50€ pour les partenaires privés ou associatifs.



Terres d'Oh est la marque de destination de l'association.

- **Une participation financière des 5 EPCI membres :**

Le montant de la subvention de fonctionnement, fixé annuellement, à hauteur de 49 000€, est financé principalement par les intercommunalités, selon la clé de répartition adoptée par la convention financière validée, en date du 3 mars 2022, soit pour la CC du Saulnois, 13% du montant (6 294 €).

Le bureau communautaire devra valider ces deux participations financières.



CONVENTION ENTRE LE SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LORRAINE, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SAULNOIS ET LES COMMUNES DU SAULNOIS RETENUES POUR LA CONCEPTION DE L'AMÉNAGEMENT D'UN POINT DE VUE OU BELVÉDÈRE

Le Parc naturel régional de Lorraine a décidé de lancer un nouvel appel à projet, pour la conception de l'aménagement de points de vue ou belvédères, ouvert à l'ensemble des communes de son territoire. 15 communes ont candidaté pour s'inscrire dans cette démarche parmi lesquelles cinq sont adhérentes à la Communauté de Communes du Saulnois : Haraucourt-sur-Seille, Vic-sur-Seille, Lindre-Basse, Mulcey et Torcheville.

Ainsi, le Parc naturel régional de Lorraine, maître d'ouvrage de l'opération, propose d'apporter un appui aux communes en soutenant la phase de conception des aménagements des points de vue ou belvédères présentant des complémentarités entre eux, dans le cadre d'une démarche cohérente et concertée.

La convention, qui devra être validée, prévoit que le PNRL coordonne la prestation d'un bureau d'étude qui aura pour mission de réaliser un diagnostic, une phase esquisse et une étude d'avant-projet des aménagements de points de vue ou de belvédères pour chacune des communes ayant répondu à l'appel à projet. Quant à la CCS, elle s'engage à contribuer au financement de l'opération à hauteur de 5 000 € (représentant 1 000 € par commune).

SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTIELS – VERSEMENT DE SUBVENTIONS À DES ORGANISATEURS DE MANIFESTATIONS

- **« Amenons la culture à la campagne »**
- Organisateur : L'Inventerre du Pré Vert » de DIEUZE
- Dates et lieu : De février à octobre 2023 à Dieuze
- L'association proposera de promouvoir la culture à la campagne, en organisant 4 expositions photographiques dans son local associatif, des concerts (FairWay, Storm, Théo SPITZ) et un spectacle pour les enfants.
- Montant de la subvention : 1 100 €
- **Cavalcade du Saulnois – Carnaval 2023**
- Organisateur : Association des Salines Royales de Dieuze
- Dates et lieu : : Dimanche 2 avril 2023 à Dieuze
- Traditionnelle cavalcade du Saulnois – Le carnaval, qui s'est déroulé à Dieuze cette année, a accueilli 25 groupes, fanfares et chars dans les rues du centre-ville.
- Montant de la subvention : 1 500€

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET HYDROLOGIE

SOLLICITATION D'UNE SUBVENTION AUPRÈS DE L'ADEME EN VUE DE FINANCER LE COÛT DES CONSEILLERS « ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET CLIMAT-AIR-ENERGIE » DANS LE CADRE DE L'ADHÉSION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SAULNOIS AU DISPOSITIF DE LABELLISATION « TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE »

Une subvention, à hauteur de 70 %, sera sollicitée auprès de l'ADEME, afin de financer le coût de l'accompagnement par deux conseillers « Économie Circulaire » et « Air-Climat-Energie », dans le cadre du programme « Territoire engagé pour la transition écologique » remplaçant le label « Cit'ergie ».

Pour une prestation d'environ 50 000 €, ces deux conseillers accompagneront le territoire pour réduire son impact sur l'environnement tout en réalisant des économies et en faisant progresser sa

durabilité et son attractivité. Leur mission consistera à mettre à jour notre état des lieux détaillé, à construire ou renforcer notre programme de politique climat-air-énergie et économie circulaire, à suivre sa mise en œuvre et, dès lors que la CCS satisfera aux exigences des labels, à se présenter à un auditeur externe en vue de demander une distinction « Climat Air Energie » et une labellisation « Économie Circulaire » auprès des Commissions nationales des labels.

ADHÉSION À L'ASSOCIATION DES COLLECTIVITÉS POUR LA MAÎTRISE DES DÉCHETS ET DE L'ENVIRONNEMENT (ASCOMADE) – ANNÉE 2023

L'association ASCOMADE est un réseau de collectivités territoriales à but non lucratif et reconnu d'intérêt général.

Elle travaille sur les domaines suivants :

- Prévention et gestion des déchets ménagers,
- Gestion de l'eau potable et de l'assainissement, en proposant à ses membres, une veille technique et réglementaire, des groupes d'échanges, des

sessions d'information et d'échanges, des visites, des outils d'aides à la décision ou encore la conduite d'opérations pilotes mutualisées.

Il sera proposé aux membres du Bureau Communautaire d'y adhérer (985 € à titre indicatif) afin de de préparer le transfert de compétences Eau et Assainissement en 2026.

ADHÉSION AU RÉSEAU COMPOST CITOYEN (RCC) GRAND EST – ANNÉE 2023

Les élus du bureau communautaire se prononceront sur l'adhésion au Réseau Compost Citoyen Grand Est (RCC), association fédérant les organismes de formation, les associations, les entreprises, les collectivités, les partenaires institutionnels et des citoyens, engagés dans le changement de comportement, le retour au sol de la matière organique et la préservation de la biodiversité par la gestion de proximité des biodéchets... Les objectifs du RCC sont d'informer et structurer ces acteurs, les outiller, organiser des temps de

rencontres pour favoriser les échanges entre eux et les faire monter en compétence.

De plus, la CCS, lauréate de l'Appel à projets Gestion de Proximité des Biodéchets, lancé par l'ADEME, en 2019, est soumise à une obligation d'adhésion au RCC Grand Est.

Le coût d'adhésion pour la CCS est de 250€ pour l'année 2023 (collectivité entre 10 000 et 40 000 habitants).

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

INITIATIVE MOSELLE SUD – APPEL À COTISATION 2023



Il sera proposé aux membres du bureau communautaire d'approuver le versement d'une cotisation de 100 € à l'association Initiative Moselle Sud (IMS), affiliée au réseau national Initiative France.

Cette structure d'appui aux financements pour les créateurs et repreneurs d'entreprise a pour objectifs :

Il sera proposé aux membres du bureau communautaire d'approuver le versement d'une cotisation de 100 € à l'association Initiative Moselle Sud (IMS), affiliée au réseau national Initiative France.

- D'aider les créateurs et repreneurs d'entreprise à constituer leurs fonds propres grâce au prêt d'honneur ;
- Permettre aux entreprises en développement de bénéficier également de ces prêts ;
- Suivre ces entreprises et les assister en cas de difficulté ;
- Organiser le club dirigeant pour rassembler les chefs d'entreprises autour de thématiques « terrain » et les faire se rencontrer pour rompre leur isolement et leur permettre de nouer des relations commerciales ou partenariales.

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT À MONSIEUR THIERRY SUPERNAT, VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ À LA COMMUNICATION, À L'OCCASION DE LA MANIFESTATION DES « CAS D'OR DU NUMÉRIQUE » QUI A EU LIEU LE 23 MARS 2023 À TROYES (10)

En accord avec les élus, « Ma Ville Mon Shopping » a présenté une candidature, avec la CCS, aux Trophées « Les Cas d'Or du Numérique Grand-Est », dans la catégorie « Digitalisation des Commerces ». La CCS a été invitée à la remise des prix qui s'est déroulée le 23 dernier à Troyes.

A la demande de Monsieur le Président, Monsieur Thierry SUPERNAT, Vice-Président délégué à la Communication, a représenté la collectivité lors de cette manifestation (accompagné de Philippe LADONET, Chargé de Développement Economique).

Pour dédommager, les frais engagés par Thierry SUPERNAT, les membres du Bureau Communautaire, devront approuver le versement d'une indemnité de frais de déplacement d'un montant de 306,70 € (comprenant les frais kilométriques et le péage autoroutier)

ADIL 57 – RÉSEAU « FRANCE RÉNOV » - ESPACE « FAIRE – INFO ÉNERGIE » DE MOSELLE CENTRE ET SUD – VERSEMENT DE LA SUBVENTION AU TITRE DE L'ANNÉE 2023

L'ADIL 57, s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à développer et animer l'Espace Energie FAIRE (Faciliter Accompagner Inciter à la Rénovation Energétique) implanté à Morhange et permettant de renseigner les habitants, les professionnels et les élus du territoire, sur la rénovation énergétique.

Le « Conseiller Energie » a pour mission principale d'informer gratuitement et de manière objective sur l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et le changement climatique.

Les membres du Bureau Communautaire devront approuver le versement de la cotisation de la CCS à l'ADIL 57, pour l'année 2023, d'un montant de 2.910,30€ dans le cadre de la convention pluriannuelle 2021-2022-2023.



PETITE-ENFANCE ET VIE FAMILIALE

LIEUX D'ANIMATION DU RELAIS PETITE-ENFANCE « LA P'TITE VADROUILLE » - INFORMATION À LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE DE LA MOSELLE

Le Relais Petite-Enfance (RPE) se déplace dans les Communes du Saulnois pour ses animations délocalisées. Un conventionnement avec les différents partenaires (périscolaires, médiathèques...) permet la mise à disposition gratuite de ces locaux et officialise le partenariat.

Il sera proposé d'ajouter, deux nouveaux lieux, à la liste actuelle des lieux d'animations, à savoir la salle communale de Vittersbourg et le périscolaire de Francaltroff et de conventionner avec la commune de Vittersbourg et le périscolaire de Francaltroff.

RELAIS PETITE-ENFANCE – CONVENTIONNEMENT AVEC L'ASSOCIATION ALYS POUR LE DISPOSITIF « TATIES À TOUTE HEURE » - ANNÉE 2023

L'Association ALYS dispose d'un service de garde d'urgence à domicile qui existe uniquement en Moselle depuis 2010. « Taties à toute heure » intervient uniquement en complément des modes de gardes existants et sur une période limitée pour réorienter vers un mode de garde existant sur le territoire et pérenne. Il peut s'agir de demande en horaire atypique, de demande de remplacement ou dans l'attente d'une place en multi-accueil ou auprès d'une assistante maternelle, etc...

Ce service est financé principalement par :

- La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) afin de permettre d'accueillir des enfants de moins de 6 ans ;
- Le Département de la Moselle avec l'objectif d'un maintien dans l'emploi et/ou d'encourager

la reprise d'activité ou l'entrée en formation des parents ;

- La Mutualité Sociale Agricole (MSA) pour ouvrir ce service aux allocataires MSA.

En adhérant à cette association (500 €/an), les familles de la collectivité peuvent bénéficier d'un tarif Prestation de Service Unique (PSU), adapté aux revenus de la famille (et proche du tarif horaire d'une structure multi-accueil) et plafonné à 5,05€ de l'heure maximum.

Ce service « Taties à toute heure » assure également une complémentarité sur le territoire du Saulnois entre les multi-accueils et le Relais Petite-Enfance.

BÉBÉS NAGEURS – BARBOTEURS DU SAULNOIS - PRISE EN CHARGE D'UNE SÉANCE PAR ENFANT – ANNÉE 2023

Afin de promouvoir l'activité « Barboteurs du Saulnois » et d'encourager sa découverte par les familles du territoire, le Bureau Communautaire devra valider la proposition de financer une séance par enfant habitant du Saulnois en 2023, au tarif de 10,00€. La facturation, par le Syndicat

Intercommunal de la Piscine de Val-de-Bride, sera établie au moyen d'un relevé des participations par séance faisant figurer le nom et prénom, ainsi que l'adresse de chaque enfant.

EMPLOI, FORMATION ET INSERTION

MINIBUS DU SAULNOIS - MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DU MINIBUS

Il sera proposé de valider une modification à l'Article n°5 du minibus portant sur la prise en charge des usagers.

Une nouvelle mention y sera intégrée : « La

responsabilité de la CCS n'est engagée que pendant la durée du transport. Dès sa descente, l'usager n'est plus à la charge de la CCS »

ACTIONS DE PRÉVENTION

COMITÉ MOSELLAN DE SAUVEGARDE DE L'ENFANCE, DE L'ADOLESCENCE ET DES ADULTES (CMSEA) – ATTRIBUTION DE SUBVENTION – ANNÉE 2022

Le service d'Accompagnement et de Prévention des Violences Conjugales (APVC) du dispositif Espoir du CMSEA développe des actions diverses et complémentaires en faveur des femmes victimes de violences conjugales et familiales sur le bassin houiller, Moselle-Est, Centre et Sud. Pour le Saulnois, ce dispositif anime la mise en réseau des acteurs locaux, propose des actions de

CONVENTION « LES DISPARUS DU DICO »

Dans le cadre des Actions de Prévention et en partenariat avec l'association Prévention MAIF, un spectacle théâtral « Les Disparus du Dico » présenté par la Compagnie « Le Théâtre des Dunes » aura lieu du 5 au 8 juin 2023 à La Délivrance à Dieuze pour les élèves de CM1, CM2 et 6^{ème} du territoire du Saulnois.

Ce spectacle propose une approche positive du risque, pour mieux le comprendre, le gérer, le

sensibiliser à la problématique des violences conjugales et participe au comité de coordination de la prévention de la CCS.

Pour soutenir l'action du CMSEA sur notre territoire, une subvention de 1 000 € lui sera octroyée pour l'année 2023, après validation par le Bureau Communautaire.

maîtriser... et savoir prendre les bonnes décisions pour agir en toute sécurité ! »

Ainsi une convention de partenariat entre l'association Prévention MAIF et la CCS doit permettre de convenir de l'organisation de cet événement, et notamment du programme qui prévoit 5 séances pour les scolaires et 1 séance ouverte au grand public.



14 Ter, Place de la Saline
57170 CHÂTEAU-SALINS

Tel : 03 87 05 11 11
administration@cc-saulnois.fr

Contact Presse:
Cécile CHAPUT
Tel : 03 87 05 80 76 ou 06 79 66 07 46
cecile.chaput@cc-saulnois.fr